



## Jacqueline SERIN-TINON – 61 ans

Fille et petite-fille de C.U., je campe au GCU depuis 60 ans, j'ai fait mes premiers pas au terrain de Villar-d'Arène. Au cours de toutes ces années, j'ai eu la chance de pouvoir séjourner sur bon nombre de campings.

Pharmacienne, puis assistante maternelle à domicile, j'ai cessé toute activité professionnelle depuis quelques années.

J'habite la région d'Aix-en-Provence, j'ai un mari récemment à la retraite, 2 grands enfants (je ne suis pas grand-mère), cette situation me laisse pas mal de temps libre que je consacre, par période, en grande partie au GCU.

Passionnée de patchwork, j'anime bénévolement les stages au sein du GCU à Sarzeau depuis une quinzaine d'années.

Elue lors de l'assemblée générale de Savines, j'ai intégré une équipe très masculine qui m'a bien accueillie, aidée et conseillée.

Du fait de ma connaissance des terrains, j'ai souhaité intégrer la commission des aménagements. Cela m'a permis de tisser avec les délégués de terrain de mon secteur des relations enrichissantes, productives et amicales. Très mobile, je n'hésite pas à me déplacer sur un terrain pour une commission de sécurité, aider le délégué de terrain à préparer l'ouverture... Sur la partie « locatifs », en relation avec le secrétariat, nous avons amélioré la liste des équipements intérieurs que nous tentons d'harmoniser pour tous les locatifs du GCU.

Au sein de la commission Sécurité j'ai fait des petites études sur différents sujets : ONF, défibrillateurs ...

Je m'occupe des campings partenaires français, baux et locations. Plus récemment, on m'a confié le dossier des concessions commerciales.

Le plus gros dossier sur lequel j'ai travaillé est celui du reclassement des campings. Pour le reclassement de 2017, j'ai dû chercher au siège dans les archives des terrains les documents administratifs d'autorisation d'ouverture demandés par Atout France, ce qui m'a permis d'approfondir ma connaissance des campings.

Eu juillet 2019, une nouvelle grille de classement des campings a été publiée, beaucoup plus contraignante que les anciennes exigences.

Les campings seront pour la plupart reclassés en 2022, avec d'autres administrateurs nous avons d'ores et déjà étudié cette nouvelle grille, rencontré notre interlocuteur chez Dekra, fait des simulations de classement sur certains de nos campings.

Je me représente aux élections d'administrateurs à l'assemblée générale de 2020 pour pouvoir finaliser le dossier reclassement et poursuivre toutes mes autres actions.